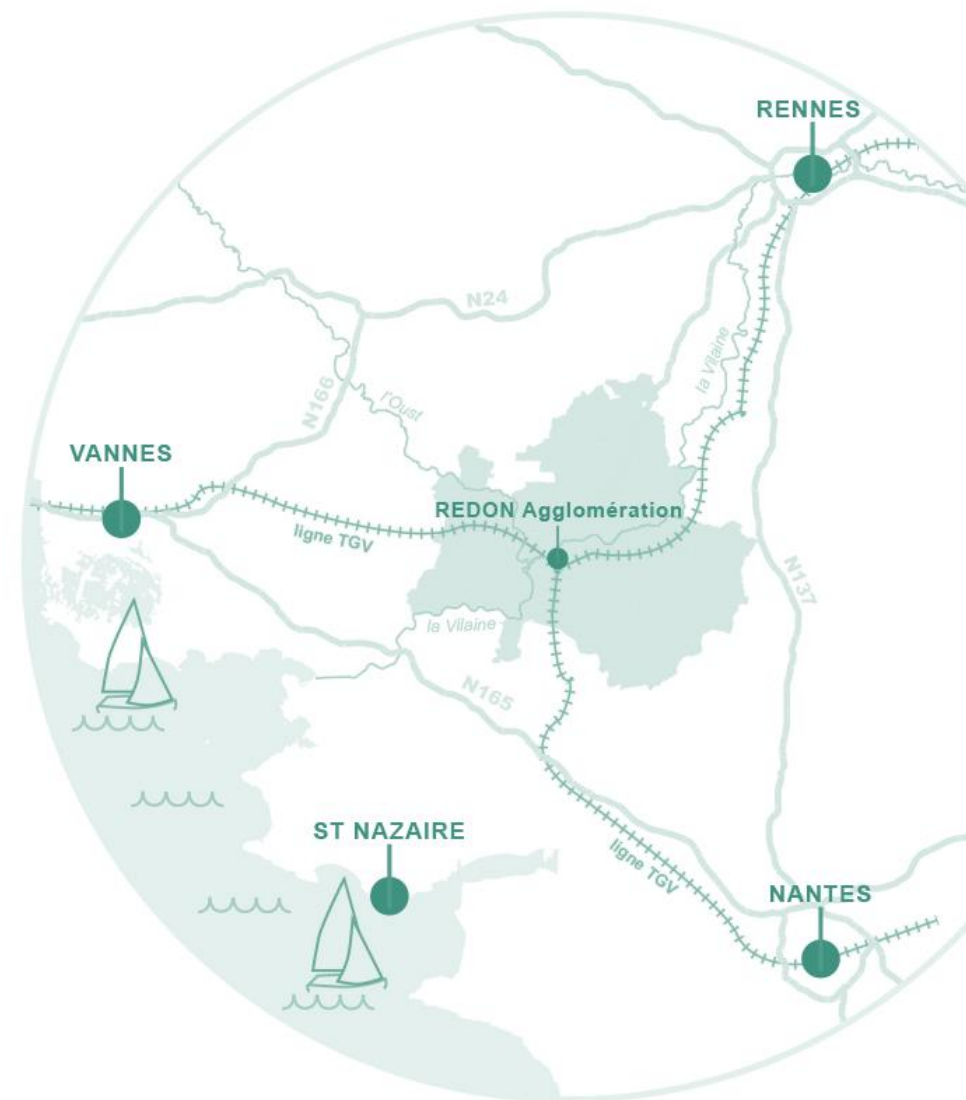


Atelier PAS n°1

15 mai 2024



Et demain le SCOT ?

Construction du Projet d'Aménagement Stratégique

Les fondements du territoire

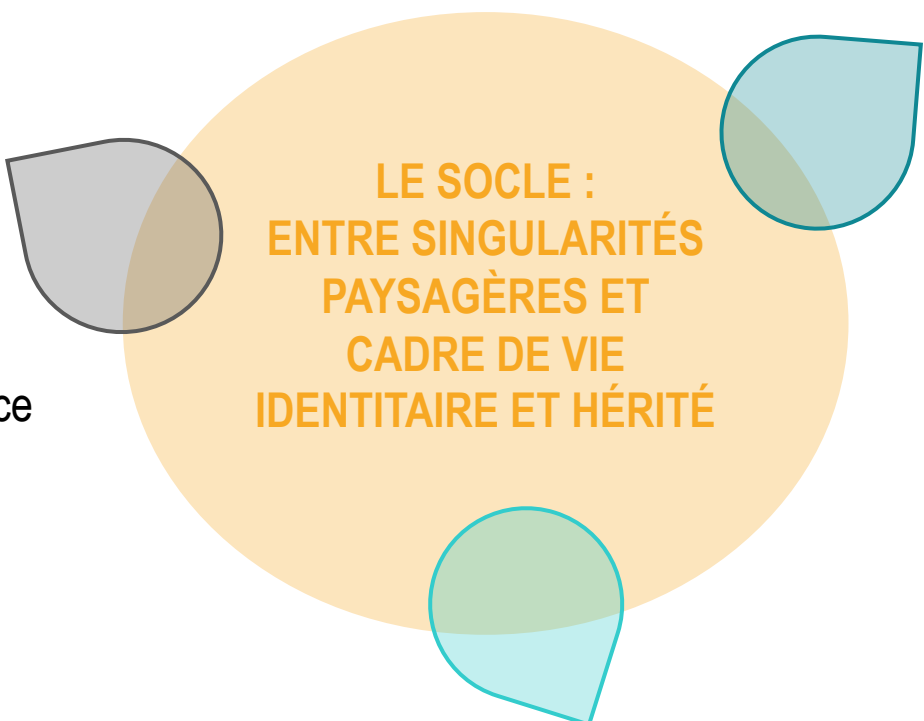
Issus des premiers ateliers sur le diagnostic

Les fondements du territoire

Restitution des ateliers et du diagnostic partagé

UN TERRITOIRE DE CONFLUENCES DONT LA STRUCTURATION EST GARANTE DE L'ÉQUILIBRE ET DU BIEN-VIVRE

- > Le cœur urbain redonnais, confluence des dynamiques du territoire
- > Des pratiques et usages structurés autour de bassins de proximité
- > Une proximité préservée par des centralités dynamiques et conviviales



**LE SOCLE :
ENTRE SINGULARITÉS
PAYSAGÈRES ET
CADRE DE VIE
IDENTITAIRE ET HÉRITÉ**

DES PAYSAGES DE PLAINES ET DE COTEAUX STRUCTURÉS PAR L'EAU

- > Des ressources écologiques singulières mais un territoire vulnérable
- > Des qualités naturelles supports de pratiques et d'usages
- > L'agriculture comme lien commun

UN TERRITOIRE D'ANCRAGE DANS UN SYSTÈME INTERMÉTROPOLITAIN

- > Une accessibilité et un positionnement stratégique
- > Un équilibre entre économie résidentielle et activités industrielles et agricoles
- > Une dynamique d'accueil portée par une offre de logements à destination des familles mais des parcours résidentiels incomplets

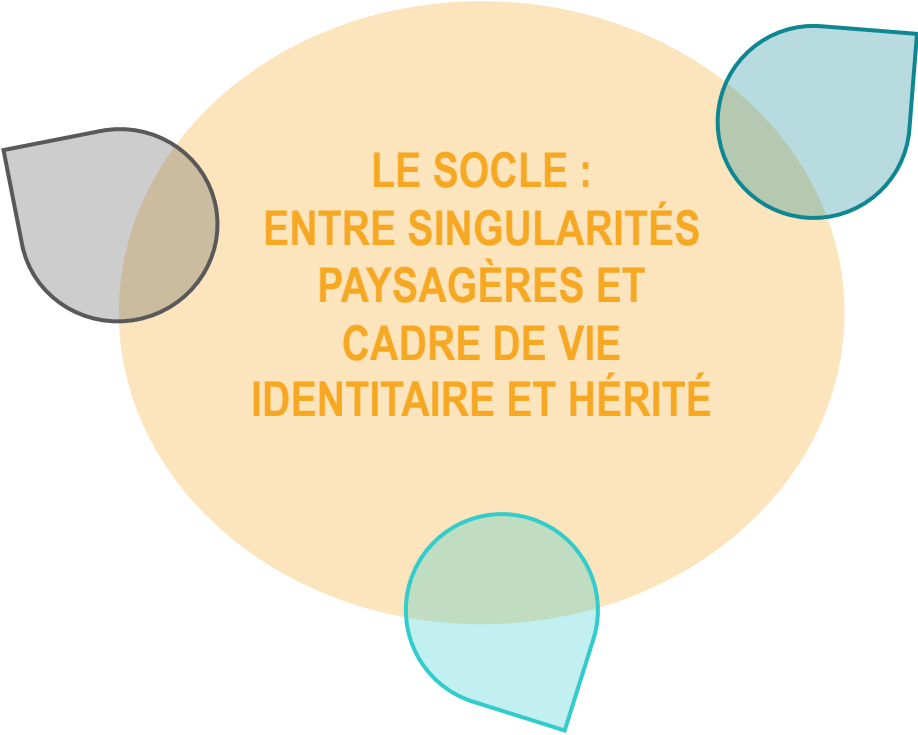
Synthèse des enjeux et des préoccupations

UN TERRITOIRE DE CONFLUENCES DONT LA STRUCTURATION EST GARANTE DE L'ÉQUILIBRE ET DU BIEN-VIVRE

> Faire rayonner de l'offre du cœur urbain au profit de tous les habitants et lier le cœur urbain et le reste du territoire
(*offre mobilités, équipements, services*)

> Définir le rôle et les complémentarités de chaque niveau de l'armature pour garantir un fonctionnement équilibré du territoire
(*rôle des centralités, contours du Grand Redon ?*)

> Maintenir/renforcer l'offre de proximité existante au sein des bourgs et des centralités, (accessibilité, mixité...)



**LE SOCLE :
ENTRE SINGULARITÉS
PAYSAGÈRES ET
CADRE DE VIE
IDENTITAIRE ET HÉRITÉ**

DES PAYSAGES DE PLAINES ET DE COTEAUX STRUCTURÉS PAR L'EAU

> Préserver la trame verte et bleue, nature en ville

> Intégrer « l'eau » sous toutes ses formes et la gestion des risques dans les partis pris d'aménagement

> Préserver les espaces agricoles, paysagers et environnementaux et travailler sur la réduction des conflits d'usages entre les activités associés (agriculture, tourisme, loisirs, production EnR)

UN TERRITOIRE D'ANCRAGE DANS UN SYSTÈME INTERMÉTROPOLITAIN

> Soutenir les avantages concurrentiels du positionnement inter-métropolitain et interdépartemental (*PEM, gare, équipements structurants*)

> Assurer la pérennité et la diversité des emplois et la dynamique d'accueil (foncier, réponse en logements)

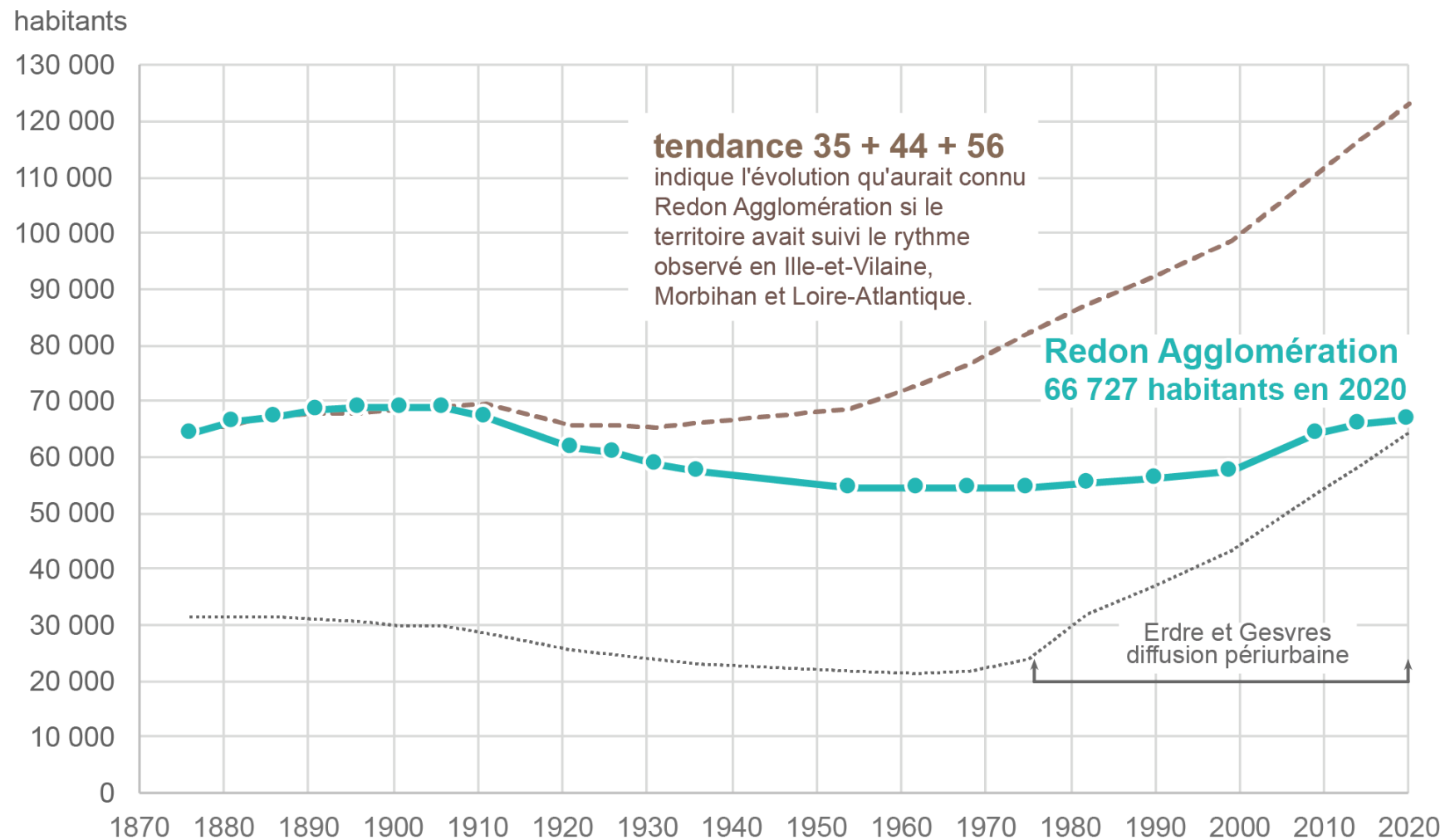
> Soutenir l'attractivité des métiers et renouvellement des actifs agricoles

> Soutenir l'attractivité résidentielle > diversification de la typologie des logements, s'adapter à la diversité des parcours résidentiels (séniors, étudiants, saisonniers, agriculture) et poursuivre la résorption de la vacance,

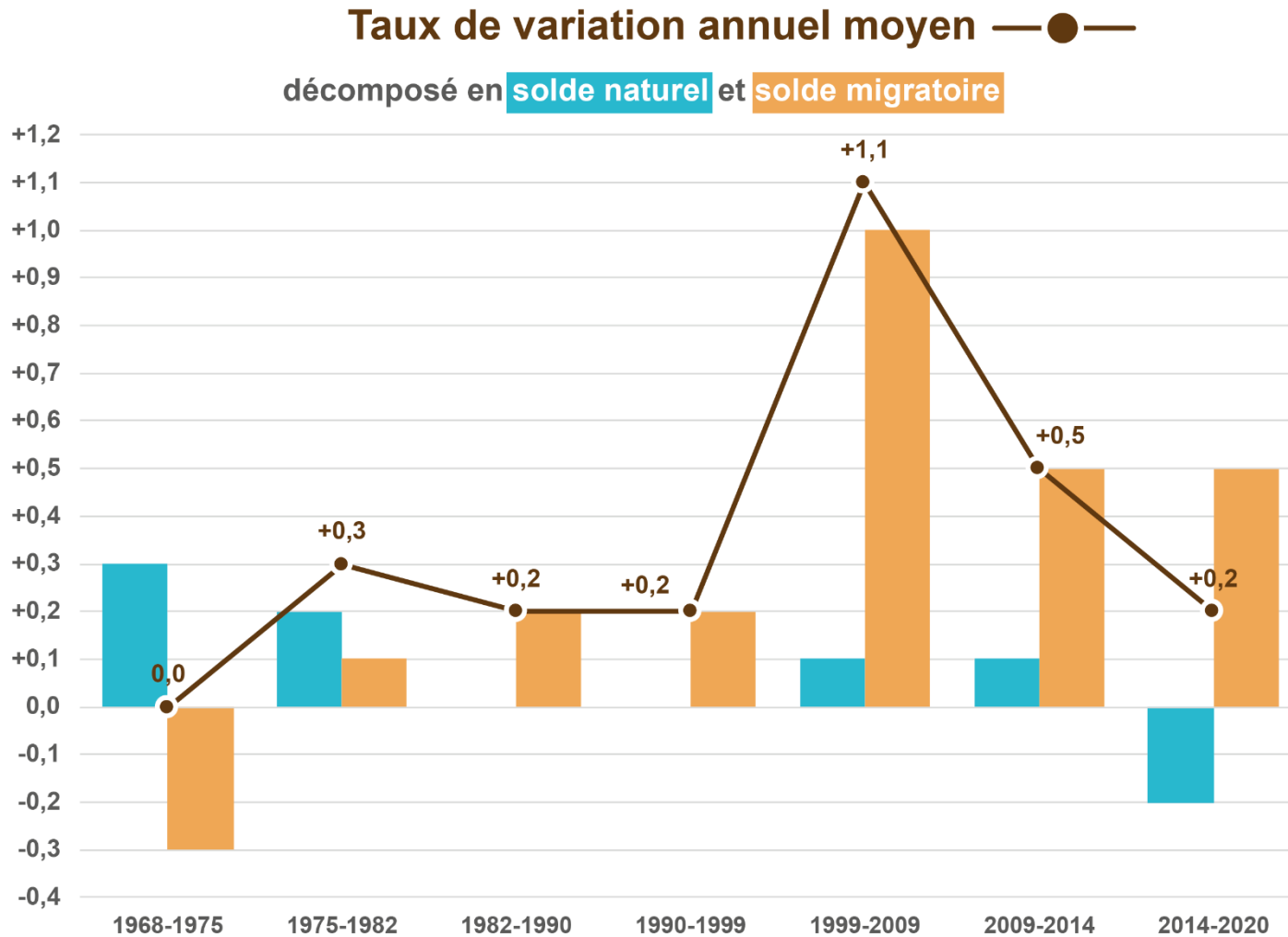
Temps 1

Quelle trajectoire démographique en 2050 ?

rappel : tendances démographiques



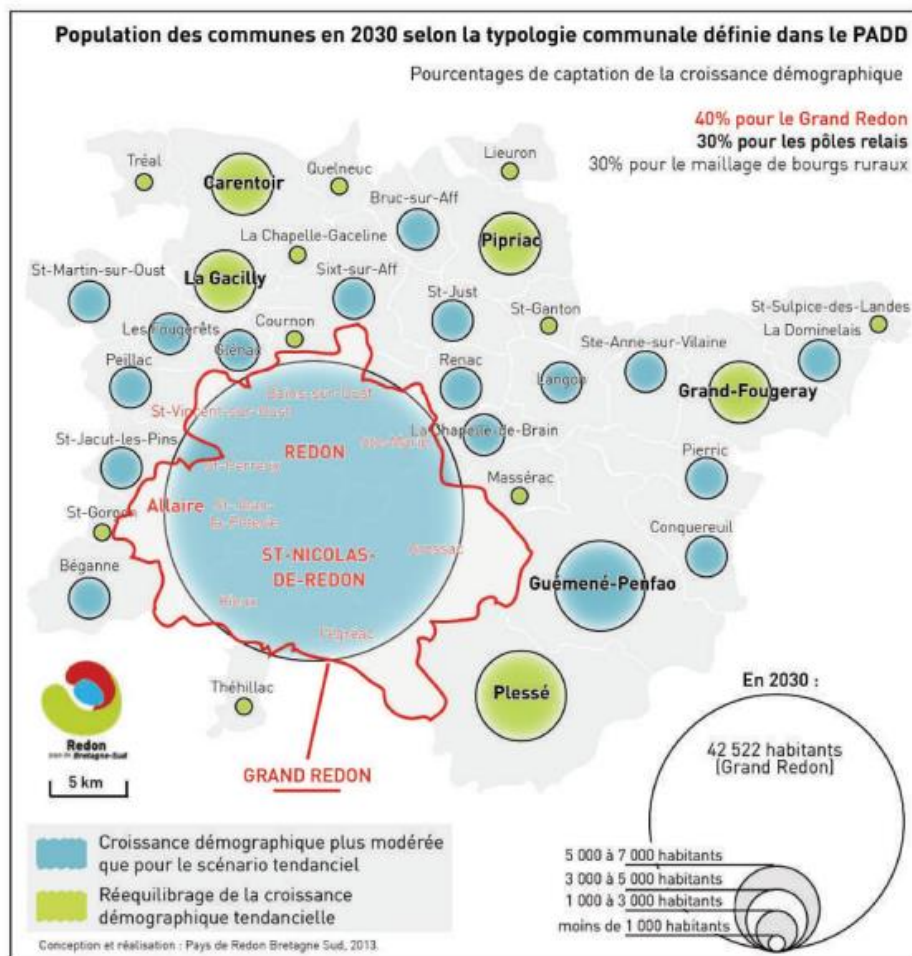
rappel : Dynamiques démographiques



Projections démographiques SCoT actuel // PLH

Un objectif en adéquation avec le projet de développement

Afin de répondre à des enjeux de renouvellement de générations et pour renforcer les dynamiques du territoire, le SCoT fixe un objectif de 25.000 habitants supplémentaires entre 2010 et 2030.



SCoT actuel

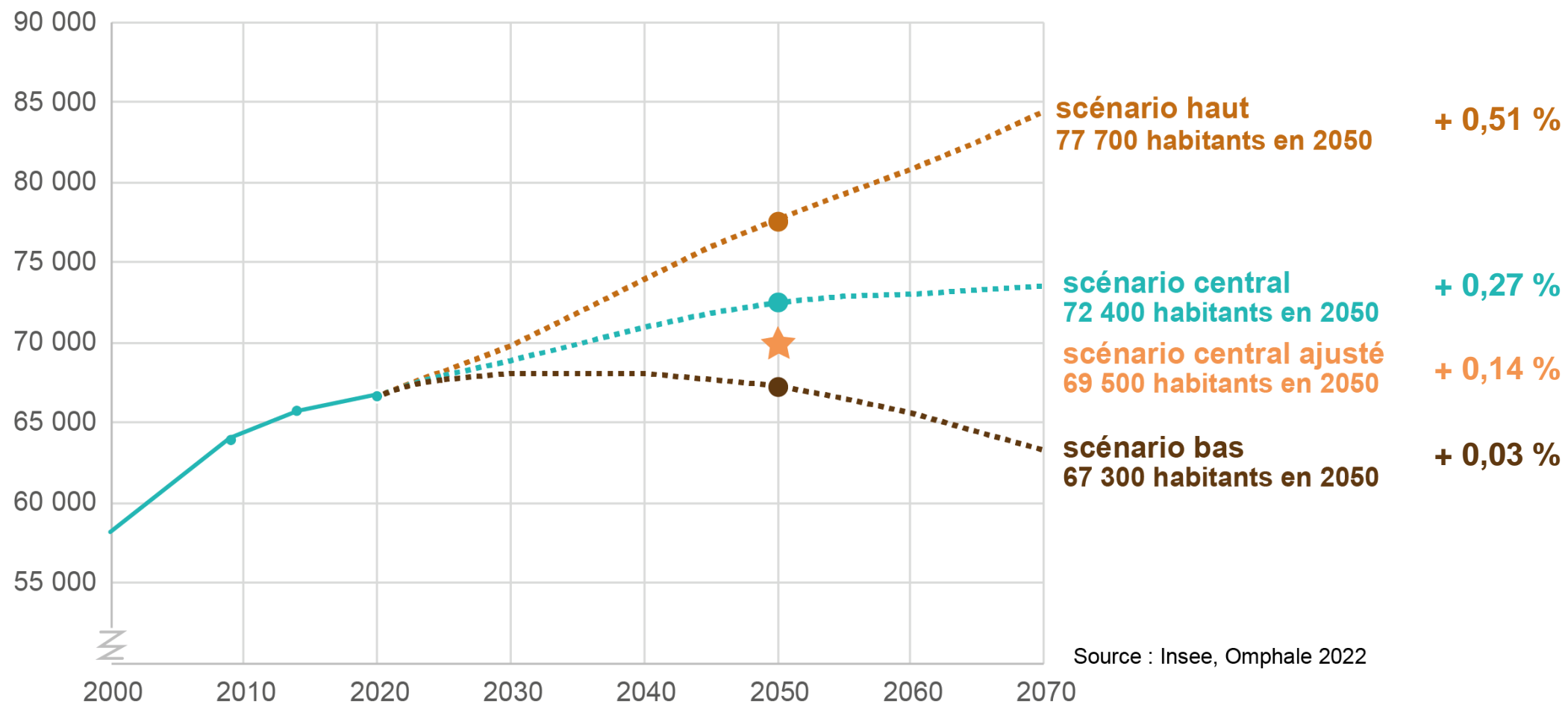
Atteindre **82 700 habitants en 2030**

une croissance démographique de + 1,2% par an
>>> un scénario inatteignable

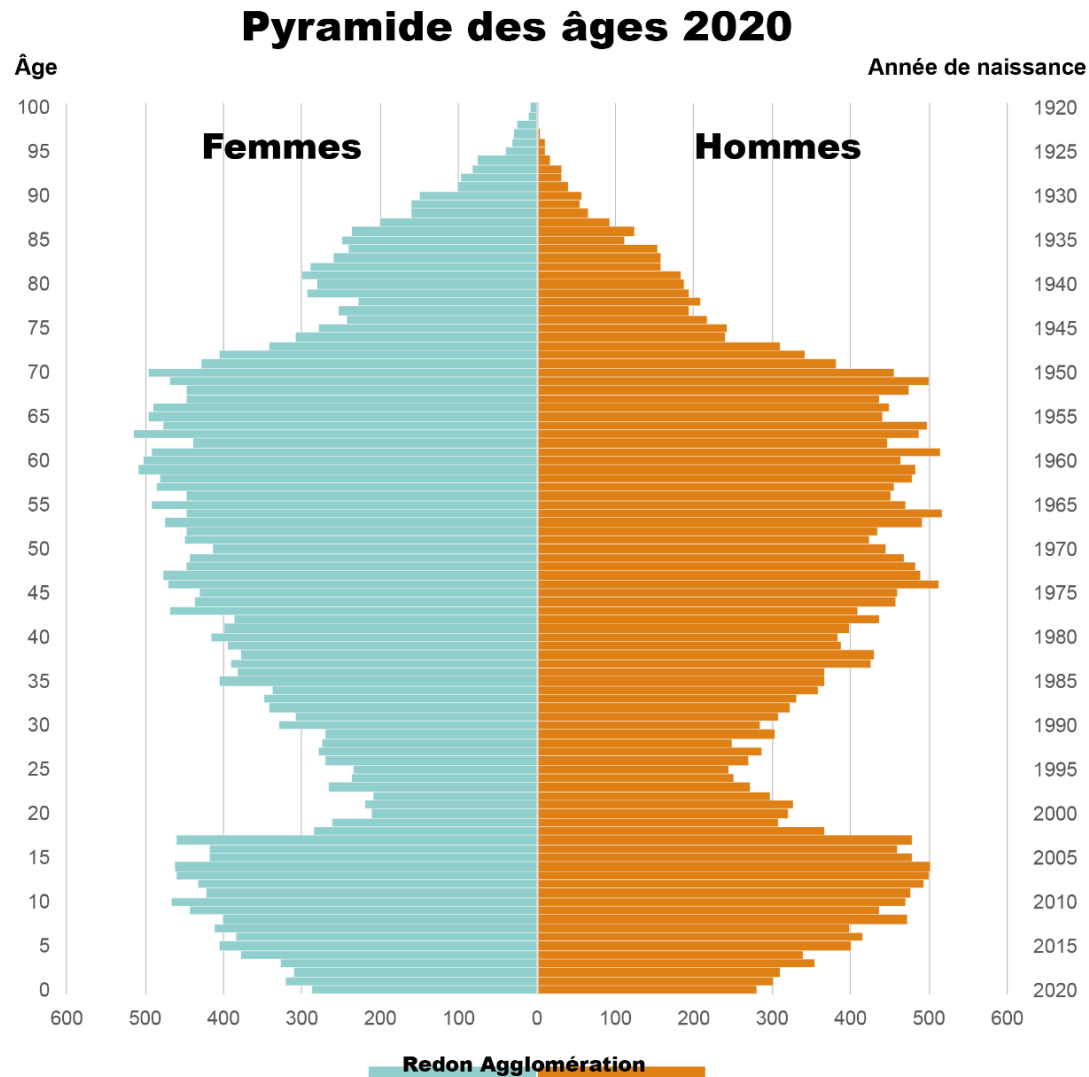
PLH 2024 – 2030

Scénario ambitieux : + 1 % par an

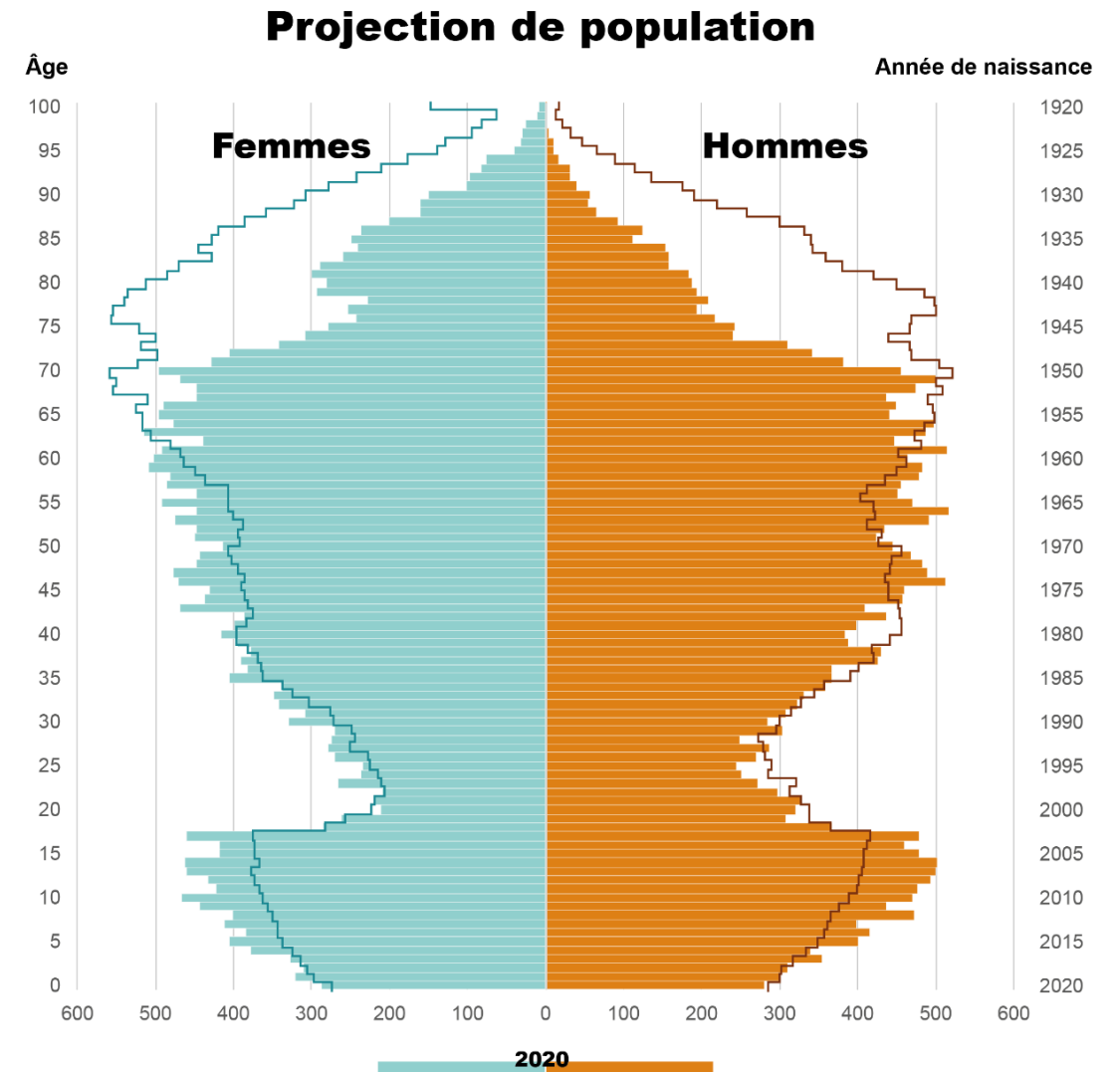
rappel : Projections démographiques - INSEE



Projections démographiques - INSEE

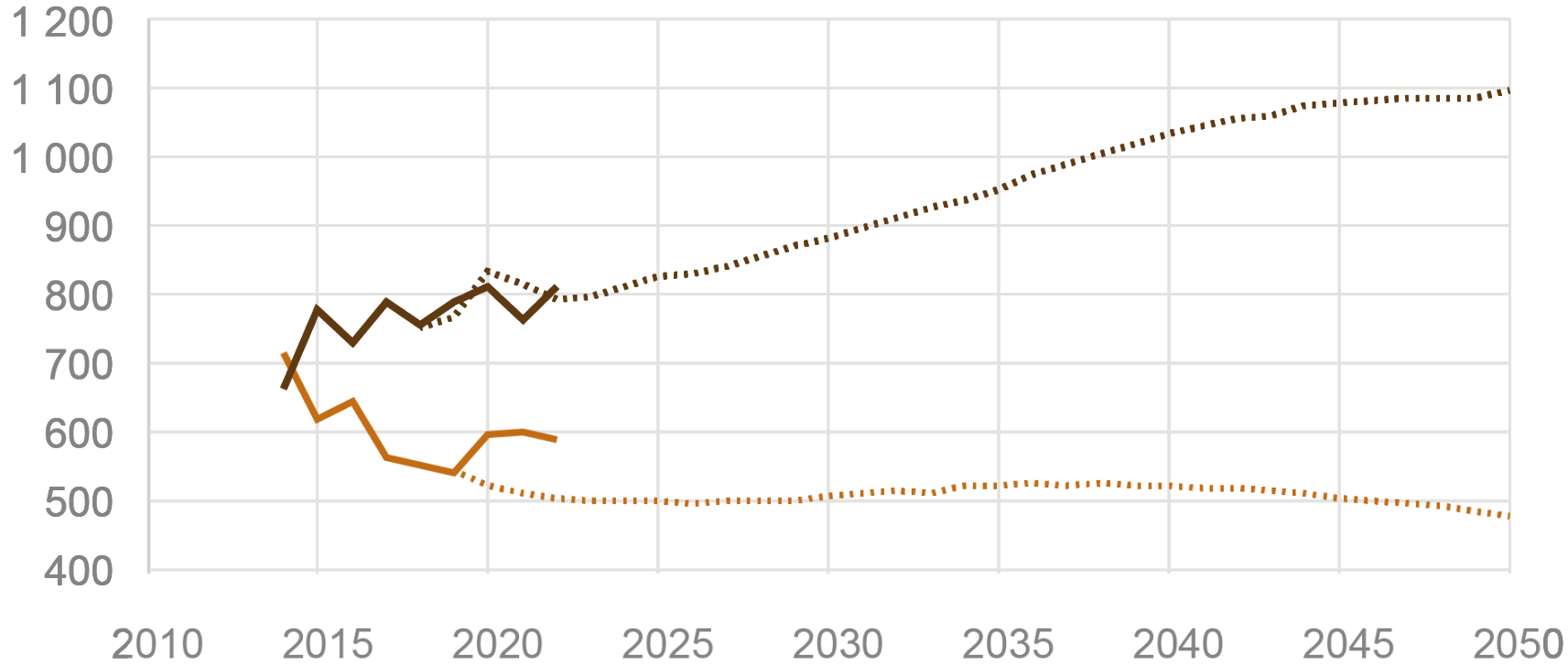
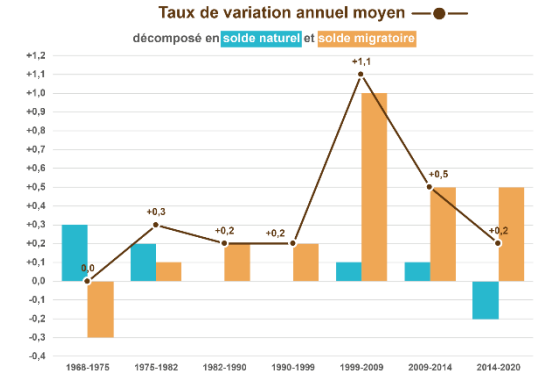


Source : Insee, recensement 2020



Source : Insee, Omphale 2022

Projections démographiques - INSEE

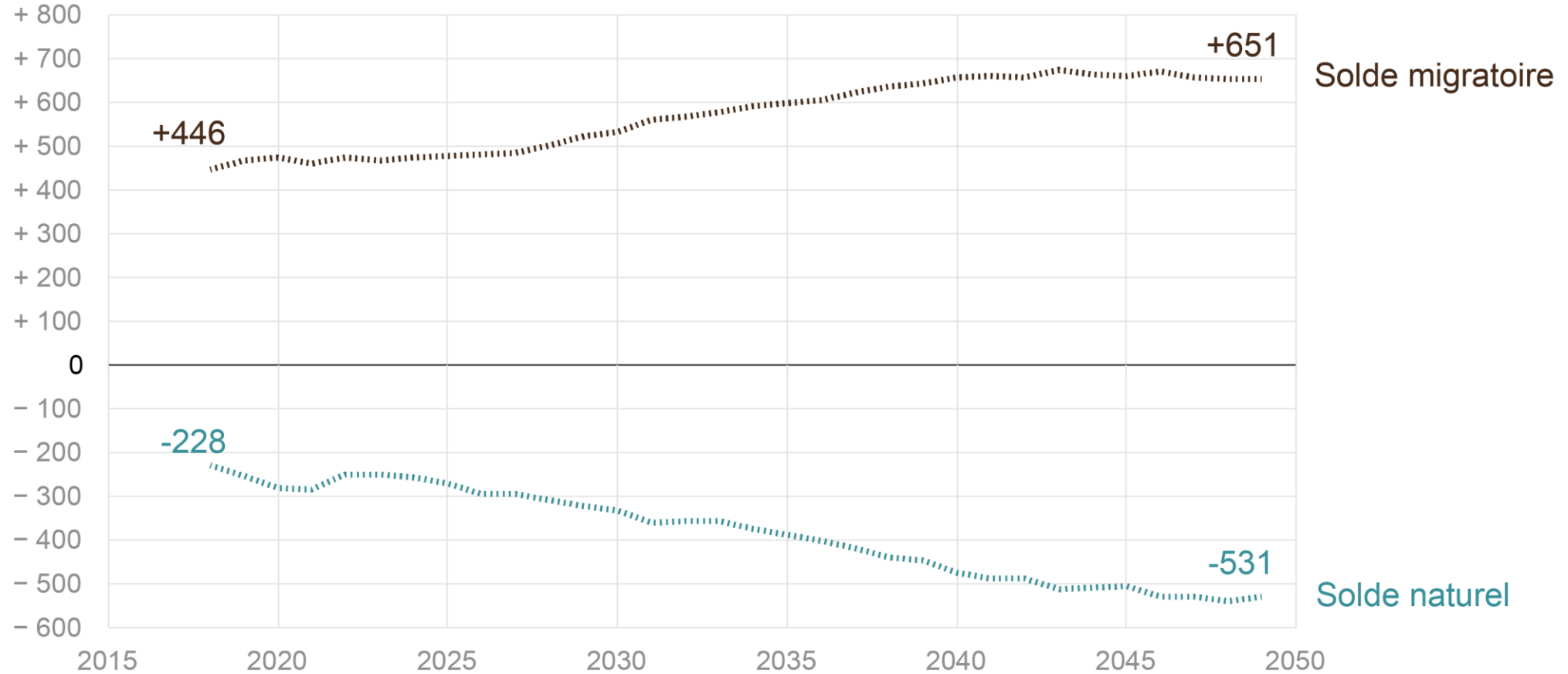


Décès

Naissances

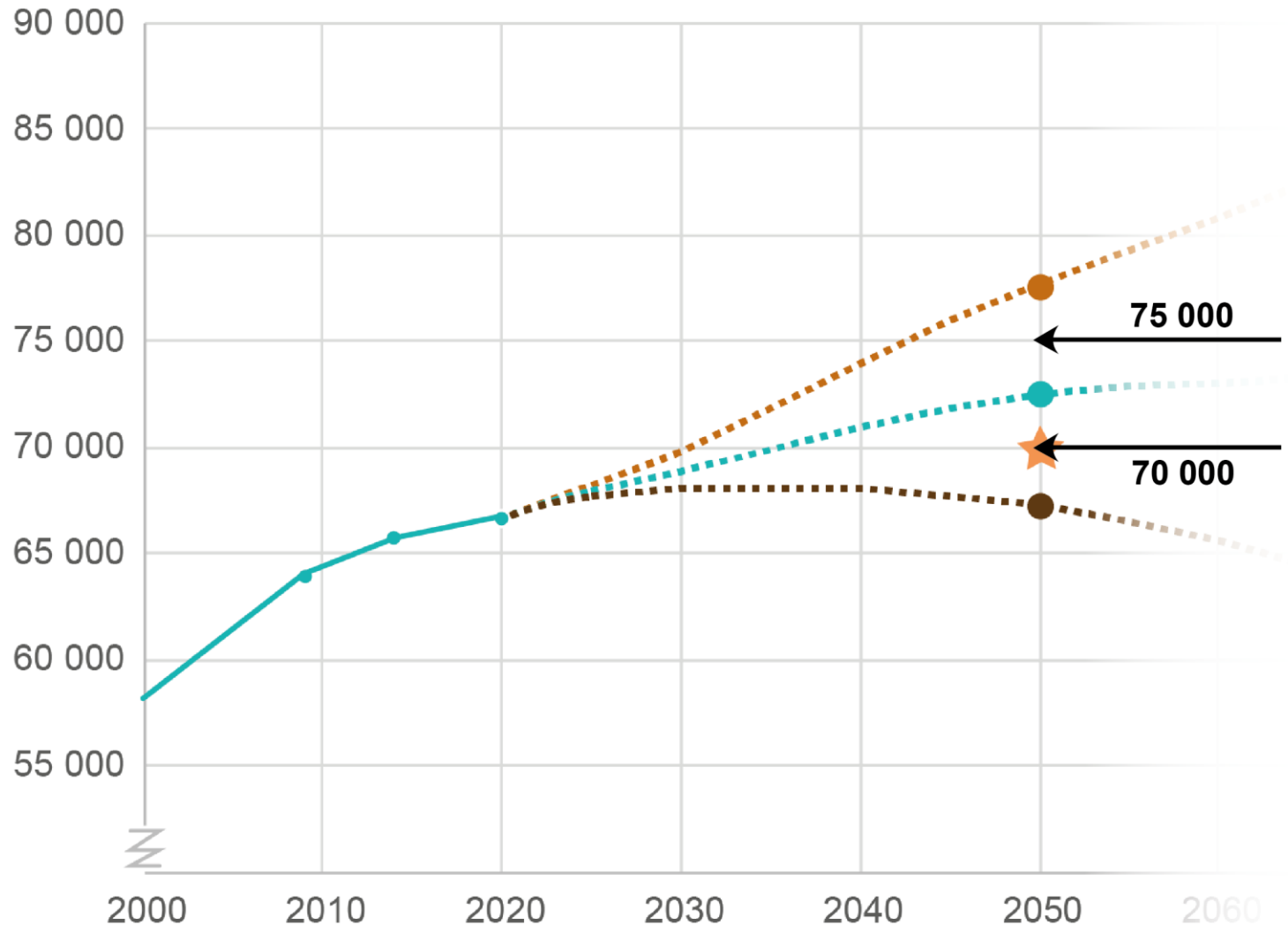
Source : État-civil ; Insee, Omphale 2022 scénario central

Projections démographiques - INSEE



Source : État-civil ; Insee, Omphale 2022 scénario central

Proposition d'une trajectoire réaliste en 2050



Population 2020 : 66 727 habitants
+ 0,37% par an entre 2009 et 2020

➤ **Une borne haute « ambitieux mais pas démesuré »**

- **75 000 habitants en 2050**
- + 0,39 % par an
- + 8 275 habitants d'ici 2050

➤ **Une borne basse « optimiste »**

- **70 000 habitants en 2050**
- + 0,16 % par an
- + 3 275 habitants d'ici 2050

Entre 3 275 et 8 275 habitants supplémentaires sur les 30 prochaines années

Temps 2 : l'armature territoriale

Rappels

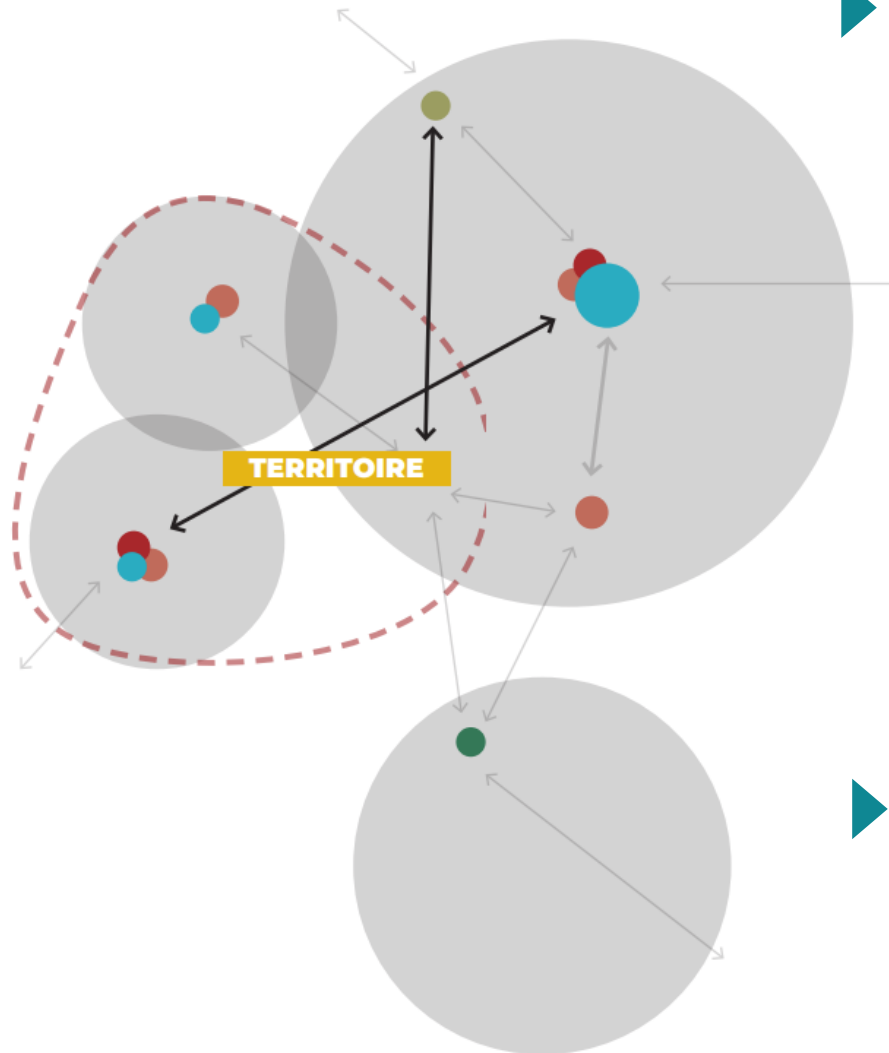
Sq 1 : Les polarités

C'est quoi une armature territoriale ?

Une hiérarchisation entre les **bourgs** ainsi que les autres espaces de rencontre d'intérêt communautaire (site touristique majeur, zone d'emplois, etc.)

Des relations et des flux (de personnes, de marchandises, les transports en commun, les voies cyclables) **au sein du territoire et avec les territoires voisins**

Des espaces et des territoires de **vie pour les habitants actuels et de demain**



► **Son rôle :**
Organiser l'accueil et l'aménagement du territoire de manière à garantir les équilibres et les proximités

Rayonnement ?

Équilibre ?

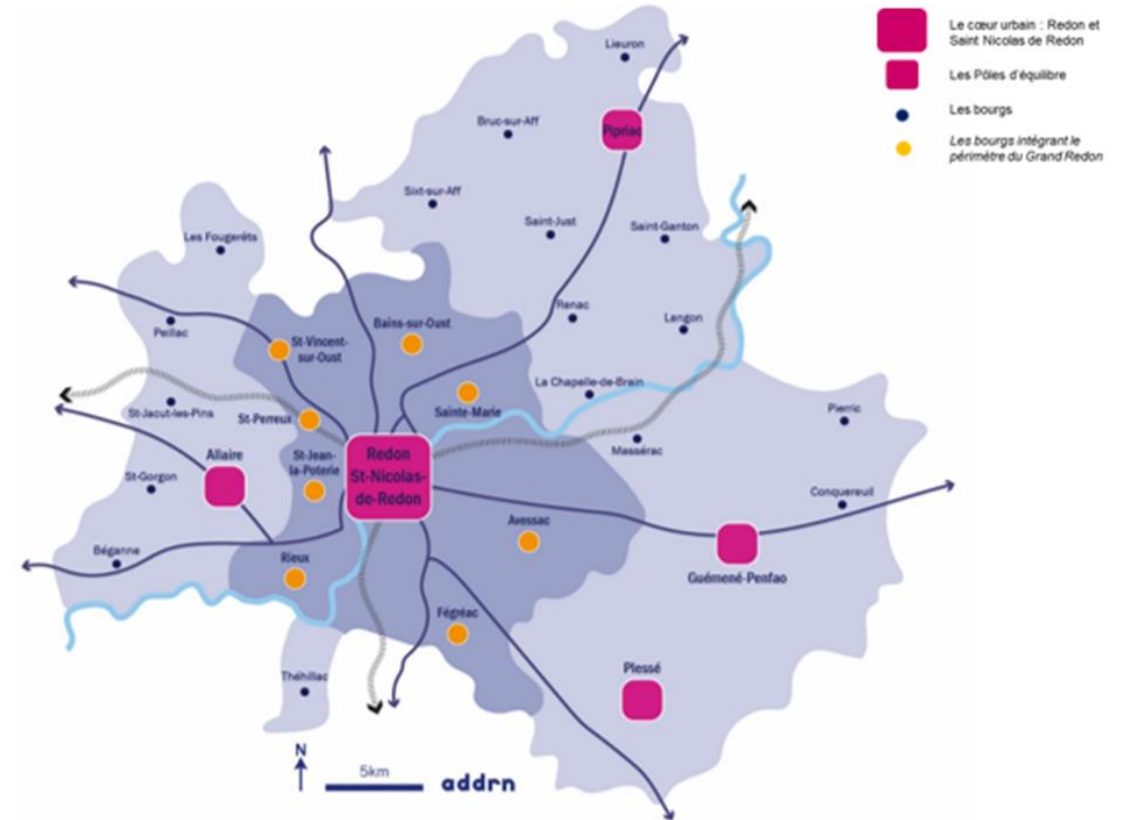
Proximité ?

► Un appui pour répondre aux besoins en termes de logements, d'offre de services, de mobilités...

Les polarités identifiées dans le SCoT actuel

Une hiérarchisation entre les communes et leurs centralités :

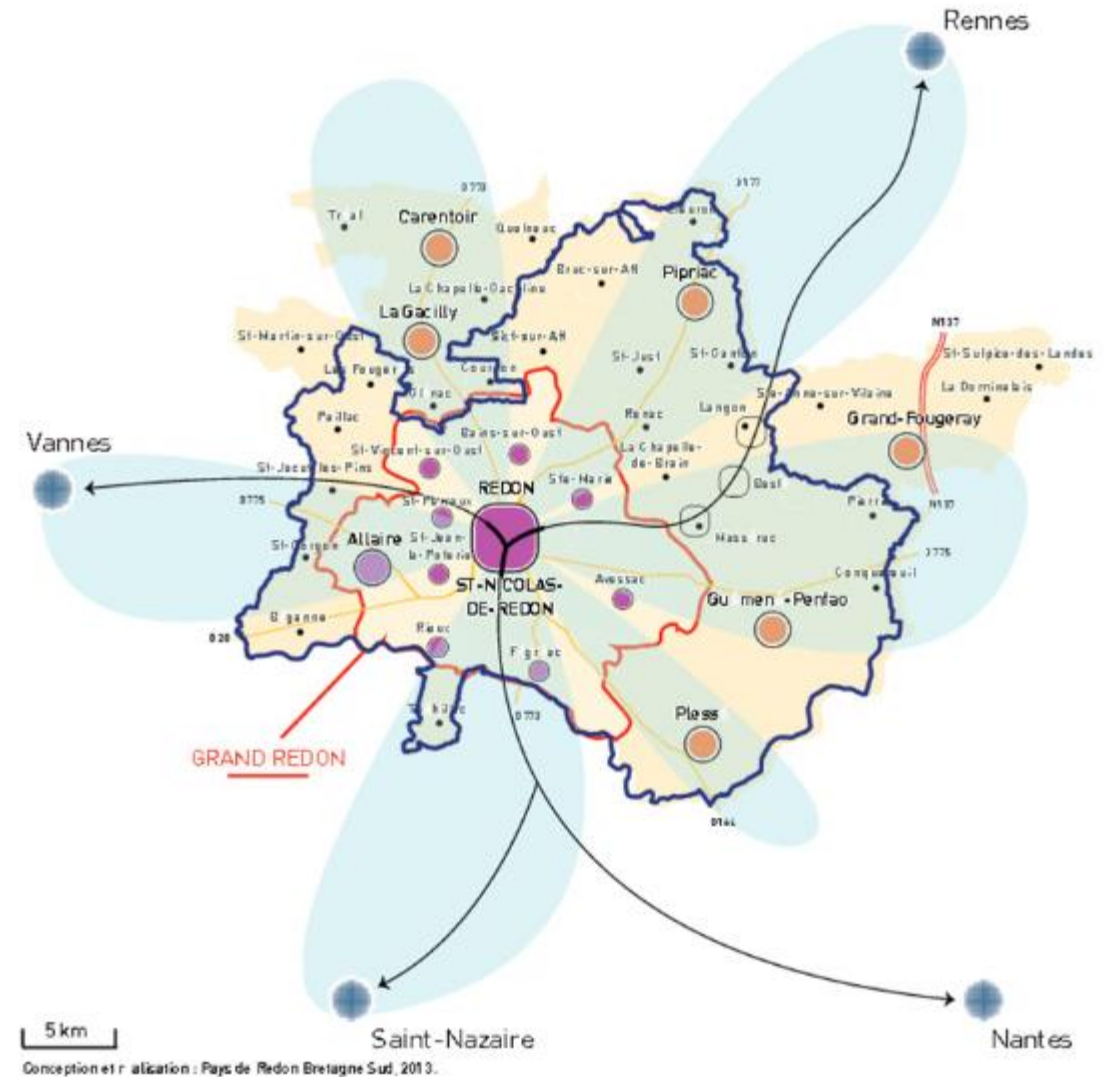
- **Des bourgs ruraux**, témoins de l'organisation urbaine et sociale héritée, forment le maillage de proximité et assure **une offre aux besoins du quotidien**, représentent 1/3 de la population.
- **Des pôles d'équilibre** disposent d'une **offre intermédiaire en commerce, équipements et services**, il complète le maillage et l'offre territoriale de manière équilibré, rayonnent au sein d'un territoire vécu.
- **Un cœur urbain redonnais** qui assure des fonctions urbaines d'une ville centre et d'enseignements supérieurs, il exerce une attractivité auprès des communes de l'agglomération et des territoires voisins.



C'est quoi une armature territoriale ?

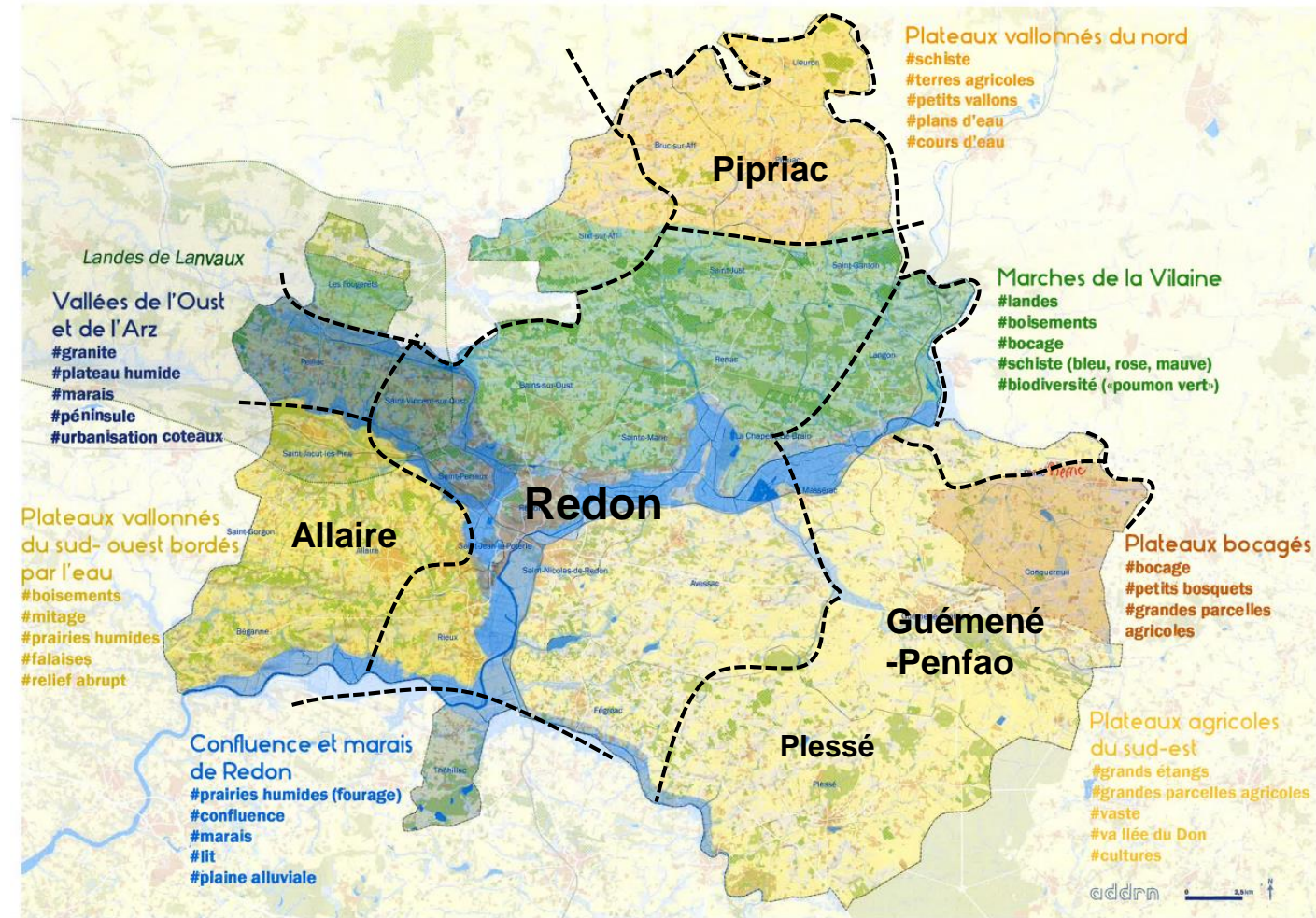
Des relations et des flux

- Internes et inter-métropolitains
- Existants et à projeter
- De personnes, de transports de marchandises, touristiques, etc.



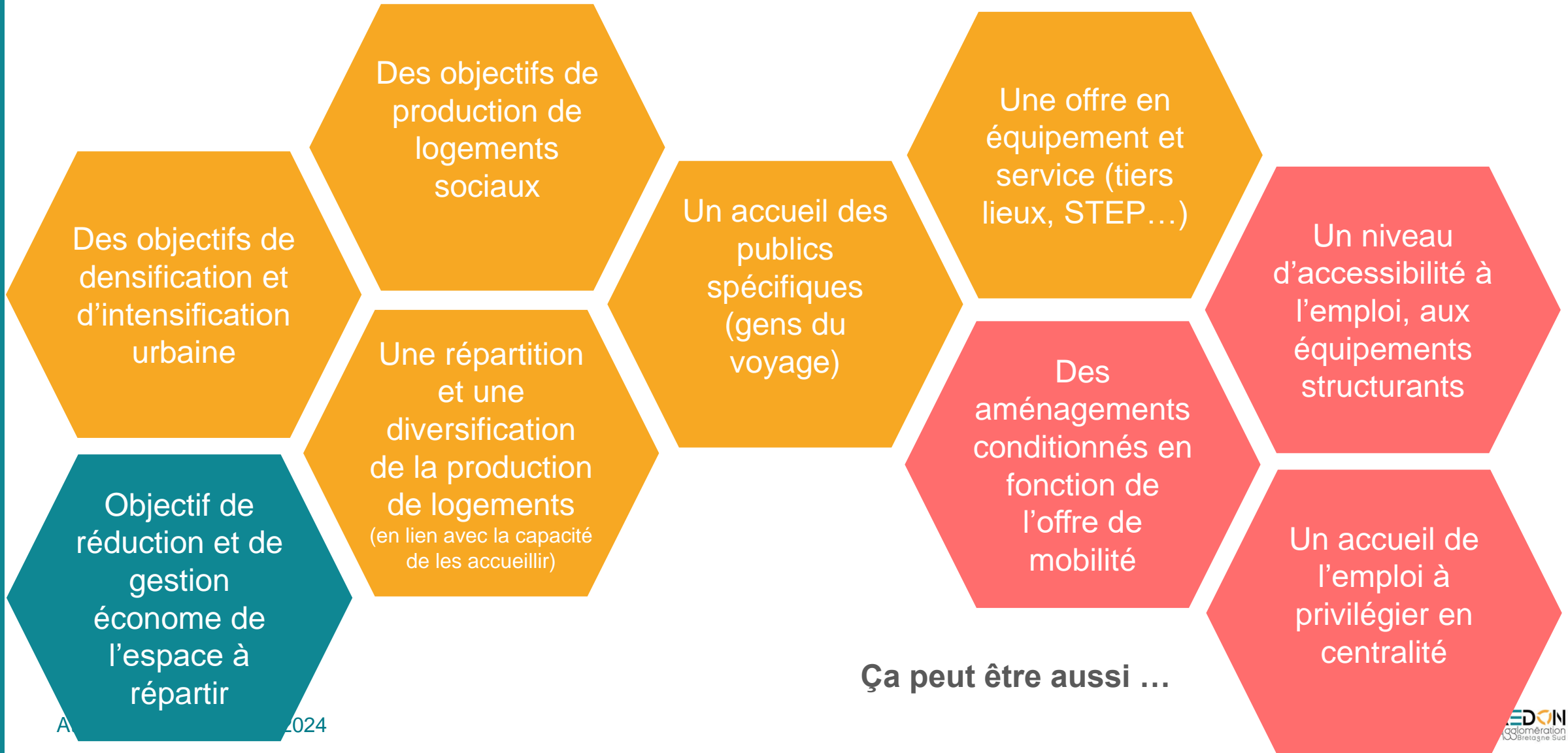
C'est quoi une armature territoriale ?

Des espaces et des territoires de vie pour les habitants actuels et de demain



L'armature : son rôle

Des responsabilités associées (notion de « droits et de devoirs »)



Temps 2 : l'armature territoriale

Sq 2 : les territoires de proximité

Organiser la proximité

Un cadre posé par le SCoT actuel

Territoires de proximité autour des pôles relais

Organiser un territoire à « 10 min motorisé ou 20 min en vélo ».

Six axes de développement

- axe Redon – Rennes
- axe estuarien : Redon / Saint-Nazaire
- axe vannetais
- axe sud-est (vers Nantes)
- axe morbihannais Nord
- axe Redon – Châteaubriand

Le Grand Redon

« Un cœur de territoire renforcé : espace de coopération et de mutualisation privilégié entre les communes constituantes d'une même logique de développement »
 >>> des objectifs spécifiques

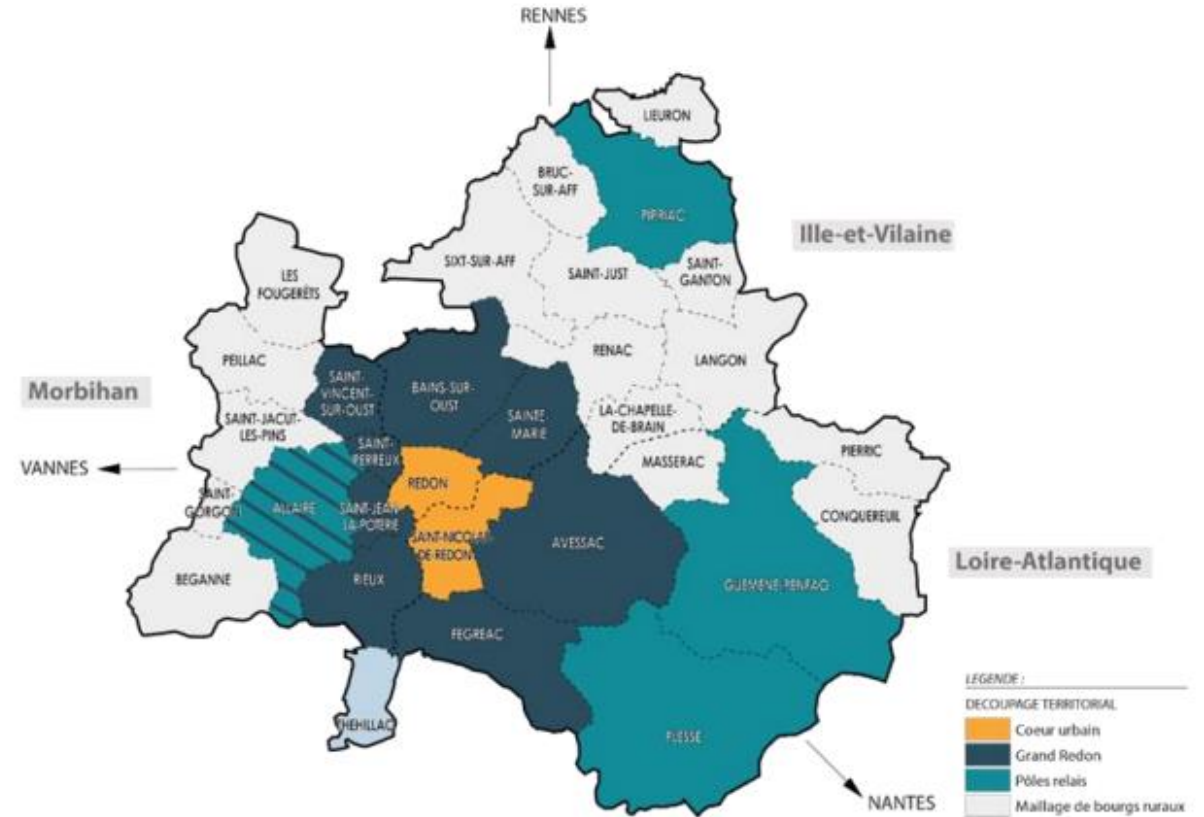


Organiser la proximité

Décliner dans les politiques sectoriels

Exemple : PLH 2 > Grand Redon

Stratégie mobilité



Objectifs de répartition de la production :

Cœur urbain : **21 %** de la production de logements

Grand Redon : **26 %** de la production de logements

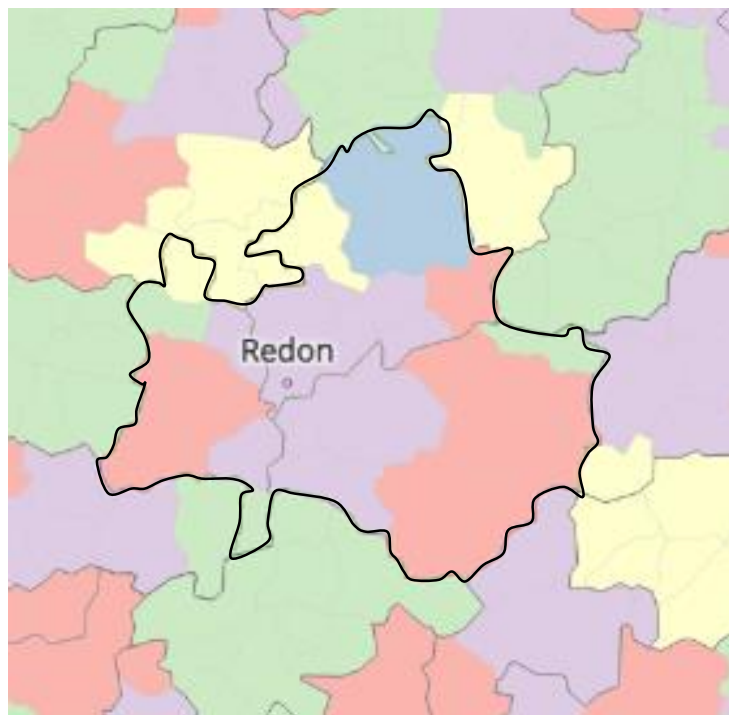
Pôles relais : **26%** de la production de logements

Maillage de bourgs ruraux : **27 %** de la production de logements

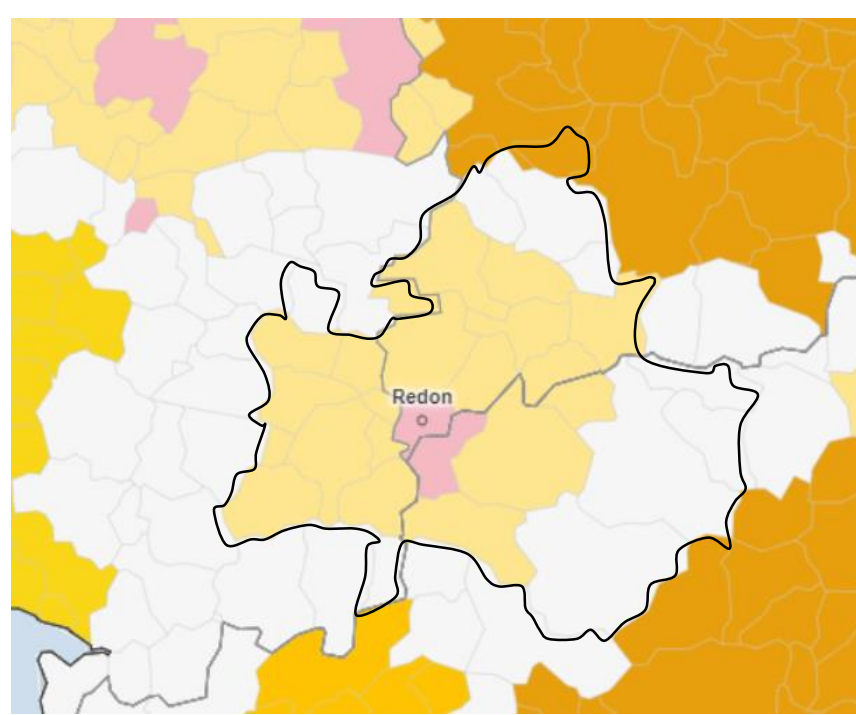
Organiser la proximité

A la croisée de données statistiques

Bassin de vie - INSEE



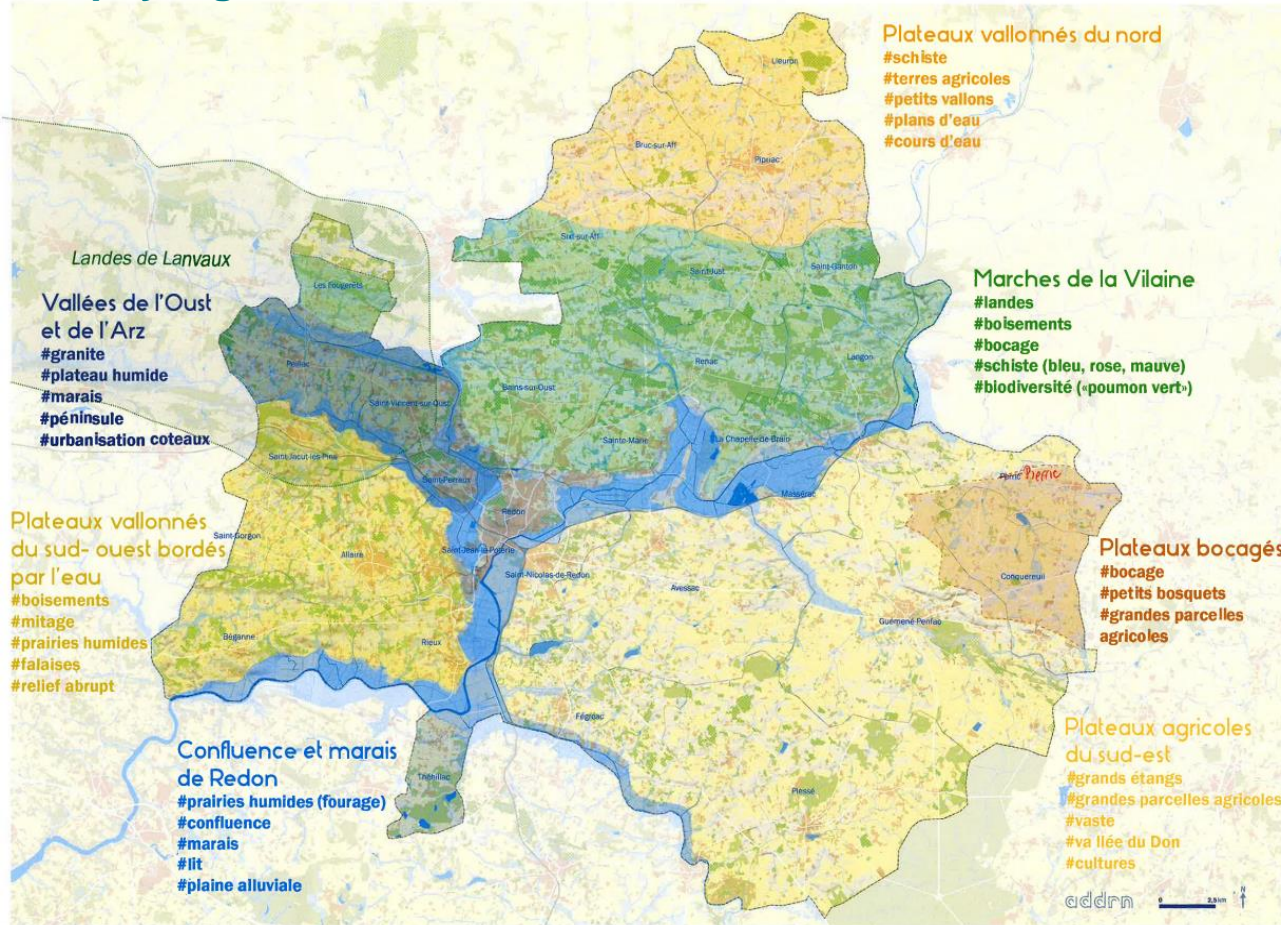
Aires d'attraction des villes - INSEE



Organiser la proximité

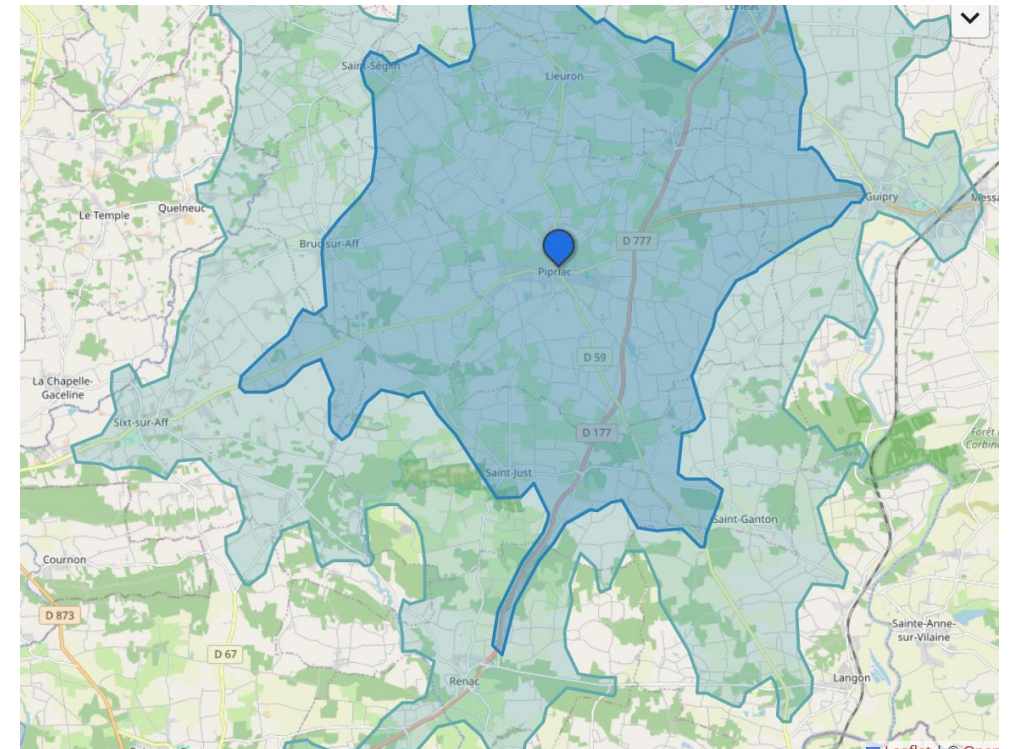
Des territoires vécus

Le paysage



Des temps de parcours

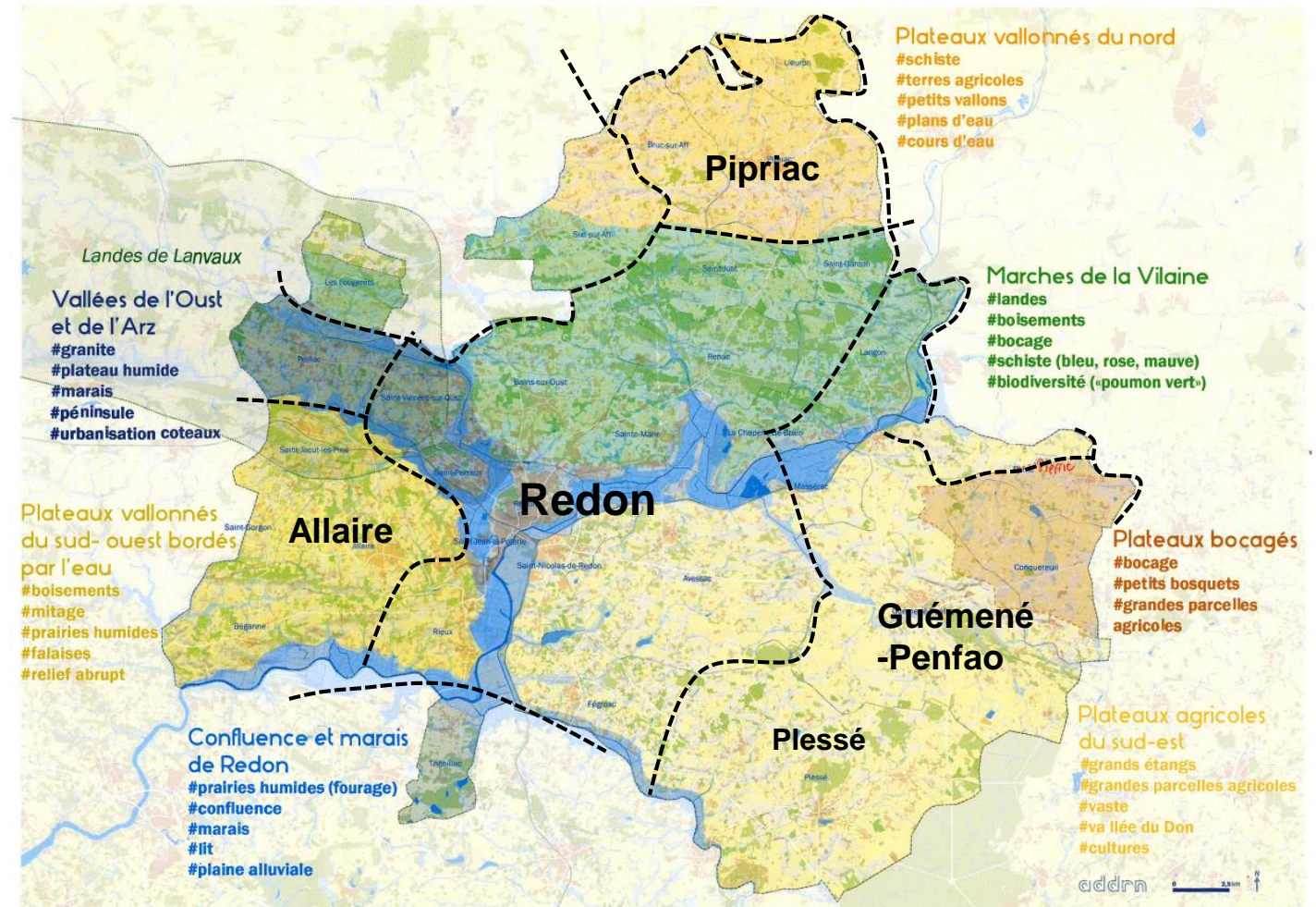
- 15 min en voiture du centre des pôles relais et du cœur urbain
- 10 min



SCoT 2 : définir les territoires de proximité

Quelle spatialisation ?

- > Paysage, agriculture
- > Mobilités - distance
- > Bassin de vie / pratiques des habitants
- > Aire d'influence des territoires voisins



Quel découpage pour les territoires de proximité ?
 Quelles caractérisations (approche sensible) propre au territoire de proximité et au regard des autres ?

SCoT 2 : définir les territoires de proximité

Pour quoi faire dans le SCoT // PLUi ?

> une meilleure prise en compte des caractéristiques (points forts / faiblesses) de chaque territoire

> un approche plus fine et précise : déclinaison des objectifs par territoire

>>> des **responsabilités différenciées**

tourisme, coopération, préservation des aménités, ressources, mobilités,...

>>> des **objectifs chiffrés majorés** ou pas, en lien avec l'armature

Ex : Grand Redon >> accueil de pop et des mobilités >> majoration des objectifs de l'armature



Quelle responsabilité pour chaque territoire ?

Temps 2 : l'armature territoriale

Sq 3 : synthèse

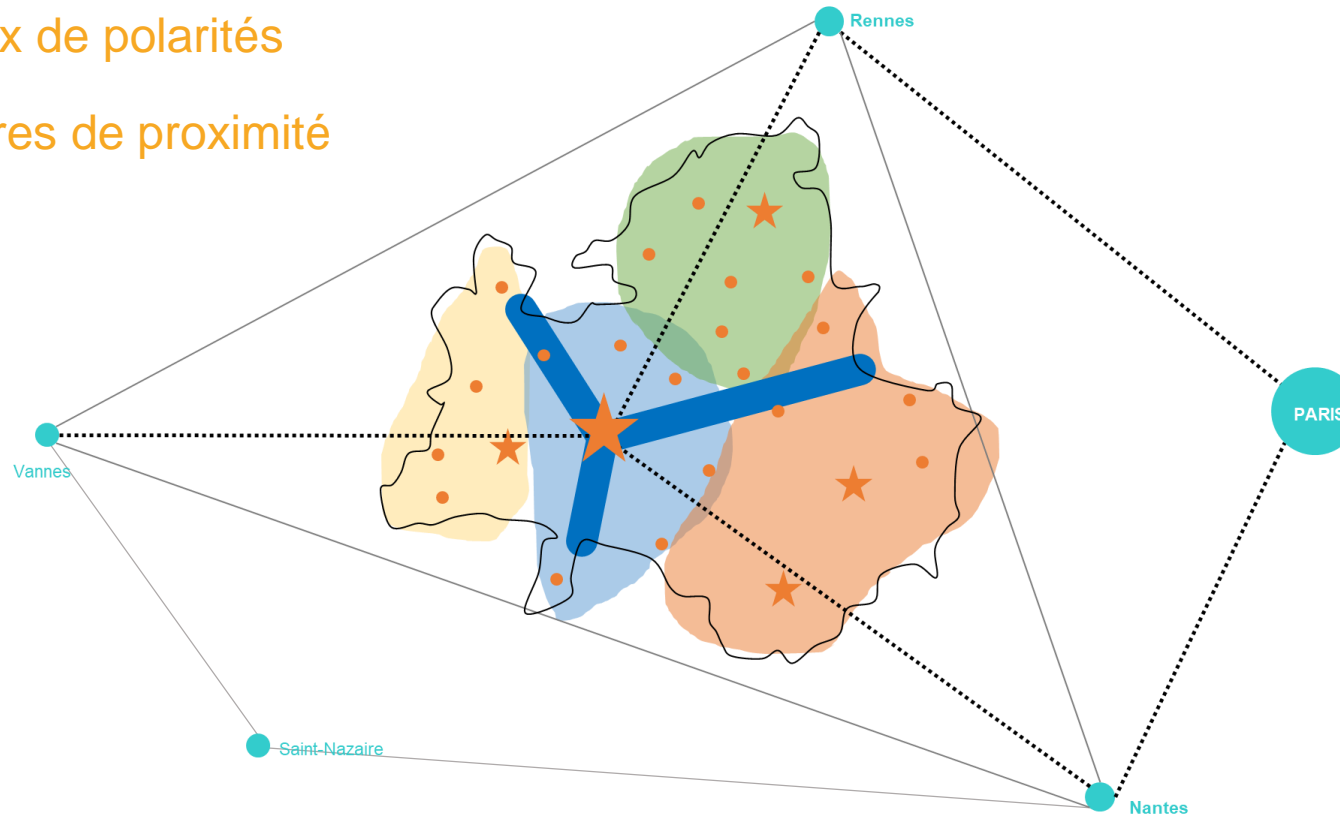
Projet d'armature territoriale

Une approche autour de 3 notions

31 centralités (bourg / hors bourg)

3 niveaux de polarités

4 territoires de proximité



Différentes échelles
 #Rayonnement
 #Équilibre
 #proximité